

Commune d'Evolène

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune d'Evolène porte à la connaissance du public que M. Guillaume Poulet, domicilié Route de la Forêt 6, 1986 Arolla, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	: parcelle 16998, folio 108MC, Arolla
Propriétaire	: hoirie Monique Weatherill-Seiz
Employeur	: Ptarmigan SA
Enseigne	: Grand Hôtel et Kurhaus
Prestations	: hébergement, restauration, vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées dans le cadre de la restauration
Heures d'ouverture et de fermeture	: 05 h 00 / 24 h 00
Début de l'activité	: 14.06.2019

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 5 mai 2019.

Evolène, le 5 avril 2019

L'administration communale